

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 28 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation sur l'épidémie de COVID-19 : "*Ensemble, restons prudents*".

La Première ministre, Élisabeth BORNE, a réuni aujourd'hui, en présence du ministre de l'Intérieur et de la ministre de la Santé et de la Prévention, les préfets et les directeurs généraux d'agence régionale de santé (ARS) pour faire un point de situation sanitaire sur l'épidémie de Covid-19 et s'assurer de la mobilisation de l'ensemble des services de l'État.

Si l'impact de l'épidémie sur les services hospitaliers reste faible à ce stade, la circulation virale est forte avec un taux de reproduction de 1,4. Le taux d'incidence de la Covid-19 a doublé en une semaine sur la quasi-totalité du territoire métropolitain et dans l'ensemble des classes d'âge de la population.

La situation sanitaire nécessite donc une vigilance particulière de la part de tous.

Afin de limiter la reprise épidémique actuelle et son impact sur le système de santé, la Première ministre a demandé aux préfets et aux directeurs généraux d'ARS d'amplifier les messages de prévention et de santé publique auprès de la population, des collectivités territoriales et des élus et de rappeler les consignes suivantes :

- Se laver fréquemment les mains,
- Aérer régulièrement les espaces clos,
- Porter un masque dans les lieux de promiscuité, les espaces clos et en particulier les transports en commun en période d'affluence,
- Se tester dès les premiers symptômes et s'isoler immédiatement en cas de positivité.

Ces mesures sont des recommandations, elles n'ont pas de caractère obligatoire. Elles font appel à la responsabilité de tous.

La Première ministre a également appelé chacun à vérifier son schéma vaccinal ([voir lien](#)) afin de se faire vacciner si nécessaire.

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les publics fragiles, la Première ministre a rappelé qu'ils doivent bénéficier de la deuxième dose de rappel (quatrième injection) pour limiter la diffusion du virus et le développement de formes graves.

Un plan de mobilisation pour renforcer la vaccination est engagé auprès des professionnels de santé et des publics fragiles : l'assurance maladie adressera dans les prochains jours des mails de sensibilisation aux personnes éligibles à la deuxième dose de rappel ; elle rappellera aux

professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers...) l'importance d'inciter leurs patients fragiles à un schéma complet de vaccination.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - communication@pm.gouv.fr
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris
